



# BULLETIN ADHESION 2023

L'adhésion à l'association est facultative pour le dépôt d'un dossier demande d'un chien ACADIA. Les familles bénéficiant d'un chien ACADIA doivent être à jour de leur cotisation annuelle. L'adhérent à l'association s'engage à **apporter son soutien, moral et financier**. L'adhérent à l'association est membre de celle-ci en payant une cotisation. Ainsi il participe en cette qualité à la gestion de celle-ci, notamment par la participation aux assemblées générales. En cas d'indisponibilité, le membre peut donner pouvoir à une personne tierce pour être représenté.

NOM\* \_\_\_\_\_ Prénom \* \_\_\_\_\_  
Adresse \* \_\_\_\_\_  
Code Postal \* \_\_\_\_\_ Ville \* \_\_\_\_\_  
Téléphone \* \_\_\_\_\_  
E-mail \* \_\_\_\_\_  
Profession \_\_\_\_\_

**VOTRE ENFANT** (indispensable dans le cas où vous avez à disposition un chien ACADIA)

NOM \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Sexe  Garçon  Fille

**J'adhère à l'association ACADIA – Chiens d'Assistance pour personnes DIAbétiques**

Je verse le montant de ma cotisation annuelle, soit 20€, au titre de Membre Adhérent 2023

Je souhaite joindre un don d'un montant de ..... en plus de mon adhésion.

Je joins un chèque d'un montant total de ..... à l'ordre d'ACADIA.

Chèque à envoyer par courrier à ACADIA, Centre Domazane, 295 Chemin des Buis 26250  
LIVRON SUR DRÔME.

\* champs obligatoires

Les informations recueillies dans le présent formulaire ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire aux obligations légales, réglementaires et conventionnelles.

Elles pourraient donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans des conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.